

PALESTINE SOLIDARITE

Ardèche Drôme

Bulletin N° 25 - Février 2009



Sommaire

Editorial.....	p 1
Dons versés fin 2008 & début 2009.....	p 2
Moulin à huile d'olive de Bani Ziad	p2
Aide aux cultivateurs Palestiniens.....	p 3
Jardin d'enfants de Borj El Shemali	p 3
Info courriel.....	p 3
Jérusalem Est, occupée annexée, confisquée	p 4 & 5
Colonies : construction en hausse de 60%.....	p 6
Appel à mission civiles	p 6
Lectures, cinéma	p7
Bulletin d'adhésion.....	p 7
Compte-rendu de mission à Gaza	p 8

Bulletin d'information privé, imprimé par :
St Paul Impression
26750 Saint Paul les Romans

Association
France-Palestine Solidarité
Ardèche-Drôme
22 rue de la République
26100 Romans sur Isère
Responsable du bulletin :
Elie BELLE

Le temps presse !

Gaza. 27 décembre-18 janvier. vingt-deux jours d'horreur. Dans ce minuscule territoire (un dix-neuvième de la superficie de la Drôme) Israël s'est livré à de véritables crimes de guerre. Les journalistes européens et américains qui ont pu entrer à Gaza à partir du 18 janvier, après leurs confrères arabes présents sur place pendant le conflit, ont apporté de nombreux témoignages en ce sens dans tous les médias pendant une semaine. Puis plus rien ; silence radio et télé. Mais personne ne pourra plus dire : « je ne savais pas ». Pour la première fois, de grandes organisations internationales : O.N.U, Comité international de la Croix Rouge, Fédération internationale des Droits de l'Homme, Amnesty International portent des accusations très graves à l'encontre d'Israël.

Les faits relatés par des sources diverses justifient pleinement la création d'une commission d'enquête internationale. Israël devra répondre de ces accusations devant une juridiction internationale, même si cela prend du temps.

Souvenons-nous. 2002:offensive contre la Cisjordanie : massacres et destruction de très nombreux bâtiments, puis rien. 2006 : offensive contre le Liban : massacres et destruction d'une partie du pays, puis rien. 2009 Gaza, marquera, peut-être, le début de la mise en cause de l'impunité de l'état d'Israël que nous ne confondons pas avec les Juifs du monde entier.

2009 marque aussi le début de l'entrée active de très nombreuses personnes nouvelles, jeunes et femmes en particulier, dans la lutte pour la défense du peuple palestinien et sa cause nationale. Partout dans le monde les manifestations ont été massives. Dans nos deux départements, souvent à l'initiative de l'A.F.P.S, des manifestations nombreuses et répétées sous diverses formes ont eu lieu à Aubenas, Annonay et Privas pour l'Ardèche, Crest, Dieulefit, Montélimar, Romans, Valence pour la Drôme. Ce qui est également remarquable c'est la capacité de rassemblement d'organisations très diverses⁽¹⁾ comme à Valence le 7 janvier où malgré un temps glacial et de nombreuses routes verglacées plusieurs centaines de personnes ont manifesté de la gare à la préfecture. Un courrier à la destination du gouvernement a été remis au responsable du cabinet du préfet par une délégation. Malgré l'intense émotion, toutes ces manifestations se sont déroulées dans le calme, sans débordements antisémites.

Jusqu'à aujourd'hui la trêve fragile tient. Une trêve durable suppose l'ouverture immédiate des points de passage vers Gaza et qu'au-delà des besoins humanitaires de première urgence, Israël laisse passer tous les matériaux nécessaires à la reconstruction. Les besoins sont immenses dans tous les domaines.(voir page 8)

Le temps presse : aucune trêve ne tiendra longtemps si les problèmes de fond ne sont pas rapidement réglés à Gaza et en Cisjordanie. Quitte à se répéter encore et encore: les solutions durables au conflit sont connues. Elles sont basées sur le Droit international, sur les résolutions de l'O.N.U. De leur côté les Pays Arabes et l'Autorité palestinienne ont fait des propositions sérieuses depuis fort longtemps. Compte-tenu de la dangerosité de la situation pour tous les états de la région et au-delà pour la paix dans le Monde, peut-on espérer que les USA et leur nouveau Président pèseront de tout leurs poids pour obliger le nouveau gouvernement israélien à accepter enfin les règlements internationaux ? Rien n'est moins sûr.

(Suite page 2)

EDITO (Suite de la page 1)

Quant à l'Europe, elle a montré dans cette crise sa partialité pro-israélienne et son manque total d'initiative diplomatique alors que le créneau lui était favorable jusqu'au 20 janvier compte-tenu de la « relative vacance » de pouvoir aux Etats-Unis.

La période qui s'ouvre nécessitera encore l'intervention citoyenne vis-à-vis de nos dirigeants français et européens pour un soutien efficace au Peuple palestinien. Ne laissons pas retomber la belle mobilisation du mois de janvier.

Le 9 Février 2009, Elie BELLE

(1) Alternatifs rouge et vert, AFPS, ASTIV, ARAC, Artisans du Monde, Amnesty International, CCFD, CGT, Confédération paysanne, Comité de la Paix de Tournon, CNTAIT, En avant ma Cité, Laboratoire, Ligue des Droits de l'Homme, MRAP, NPA, OCL, Parti de gauche, PCF, UJFP, Les Verts.

DONS VERSES FIN 2008 ET DEBUT 2009

- Moulin d'huile d'olive de la coopérative de MAZAREH NABANI, BANI ZAID (subvention du Conseil Général de la Drôme)	3 000 €
- NAJDEH pour le jardin d'enfants du camp BORJ EL SHEMALI (Liban)	4 000 €
- UAWC pour l'achat de matériel agricole de base (dont 9 300 euros de subvention)	13 300 €
- COLLEGE de filles RAMLA à GAZA	1 500 €
- CENTRE DE LA PAIX de l'université AL-AQSA de GAZA	1 500 €
- S.O.S GAZA. Soins aux blessés de janvier	18 000 €

L'important versement S.O.S Gaza, a été possible grâce aux dons reçus, au bénéfice de la Journée de solidarité du 9 novembre dernier à Rochefort-Samson (4 000 euros) ; nous avons complété en prenant sur nos réserves financières compte-tenu de l'urgence. Ces réserves sont aujourd'hui épuisées.

Aussi nous comptons sur votre générosité afin de pouvoir renouveler nos versements aux associations palestiniennes qui en ont tant besoin.

Moulin d'huile d'olive de Bani Zaid · la Région répond enfin positivement

Après un premier refus de la région Rhône-Alpes de répondre positivement à notre demande de subvention et suite à un long et difficile travail politique auprès des élus de tous bords, l'Union Régionale Rhône-Alpes des associations AFPS vient d'obtenir le vote par la Commission permanente d'une subvention de 10.000 € pour le projet de construction concernant le moulin d'huile d'olive de Bani Zaid. Cette subvention a été accordée au titre du

commerce équitable (et non au titre de la coopération décentralisée), la région Rhône-Alpes n'ayant pas de relations "institutionnelles" avec la Palestine.

C'est cependant pour nous un succès important du à la mobilisation de tous les groupes locaux AFPS de la région, et nous devrions en 2009 nous attacher à obtenir que de telles relations dites "institutionnelles" soient misent en place entre la Région Rhône-Alpes et la Palestine.

AIDE AUX CULTIVATEURS PALESTINIENS

L'UAWC (Union des Comités de Travaux Agricoles de Palestine), partenaire d'OXFAM, nous a adressé en Juin 2008 un projet concernant l'achat d'outils pour les cultivateurs palestiniens.

L'UAWC est une association créée en 1986 afin de protéger les terres palestiniennes des actions d'Israël, d'assister les agriculteurs en leur fournissant matériel agricole, plants et semences, de les former (à des cultures alternatives et organiques respectant l'environnement) et de leur apporter conseils et expertises. Elle essaie aussi de sensibiliser l'opinion internationale et organise des rencontres avec les agriculteurs lors des missions civiles. Elle s'occupe également du recyclage des déchets et de la gestion de l'eau. Elle encourage les agriculteurs à former des coopératives et met en valeur le rôle des femmes. Son action s'inscrit dans une perspective de paix et développement durable.

Le projet concerne 204 familles (fourniture d'outil pour la taille et le ramassage des olives) de la région de Naplouse et Tulkarem en Cisjordanie pour un montant de 18 600 euros. Une personne de notre Groupe a pu discuter sur place, en automne, du projet et du financement.

Nous avons sollicité plusieurs municipalités d'Ardèche pour obtenir des subventions. Après avoir écouté nos arguments, le conseil municipal de CRUAS nous a accordé un financement de 9 300 euros. L'AFPS Ardèche-Drôme a pu y joindre 4 000 euros de fonds propres et envoyé le tout à l'UAWC en fin d'année 2008.

Le complément de 5300 euros pour boucler le budget global devrait être fourni par les groupes AFPS de Rhône-Alpes qui ont participé à des missions « cueillette d'olives » en Palestine

RAPPORT D'ACTIVITE DU JARDIN D'ENFANTS DE BORJ EL SHEMALI *Association Najdeh*

Nous avons reçu en janvier le rapport d'activité de l'Association NAJDEH qui travaille dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban. De ce rapport très complet, nous extrayons ce qui concerne le jardin d'enfants de Borj El Shemali (près de Tyr) que nous parrainons depuis des années.

Les années scolaires 2006/2007 et 2007/2008 ont eu successivement, avec 3 classes, 67 puis 77 enfants de 3 à 5 ans. Nombreuses activités, scolaires et extrascolaires (spectacles, sorties, fêtes), ainsi que nombreux problèmes sociaux et scolaires à résoudre ; la situation économique et sociale ayant été grandement affectée par l'invasion israélienne. Les enfants

sont tous exemptés de frais scolaires (petite participation volontaire). Evaluation régulière, suivi attentif, en relation avec les familles, y compris à l'école de l'UNRWA qui suit.

Nombreuses commissions, animées par des mères d'élèves avec une animatrice du Jardin d'enfants:

Commissions éducation, santé (avec visites médicales), sociale (axée sur la défense des droits des mères).

Activités d'été (avec l'aide de bénévoles) dont beaucoup axées sur l'identité et la mémoire palestiniennes.

Coordination avec diverses associations (activités périscolaires, formation...) et bien sûr avec l'UNRWA.

Travaux: Plusieurs changements: les 3 petites salles de classe ont été transformées en 2 grandes, et une 3ème construite pour les 5 ans. Le bureau a été agrandi, peint, équipé de mobilier neuf. Construction d'une cuisine pour le personnel, et de 2 salles de bain pour les enfants. Sans compter peinture, installation électrique, équipement en chaises, tables, tableaux et jouets.

L'A.F.P.S Ardèche-Drôme a participé au financement de ces travaux dont nous avons vu les projets sur place. Chaque année nous participons à hauteur de 4000 euros au financement des salaires du personnel.

Jérusalem-Est occupée,

Les autorités israéliennes ont mis en place un dispositif complexe qui vise à judaïser Jérusalem, à faire pencher la balance démographique en faveur de la population juive.

Au fil des années, la politique du "fait accompli" est à l'oeuvre.

Alors que la ligne verte passait entre Jérusalem-Ouest et Jérusalem-Est, cette dernière a été annexée en 1967.

Les colonies n'ont cessé de se développer autour de la ville, sur les terres palestiniennes, en particulier vers l'Est, coupant la Cisjordanie en deux. Un tramway reliant ces colonies à Jérusalem-Ouest est en construction.

Les limites de la ville évoluent, englobant un grand nombre des colonies, alors que le tracé du Mur exclut des quartiers palestiniens, réduisant ainsi la présence palestinienne dans la ville.

Cette progression s'effectue grâce à une multitude de mesures discriminatoires qui frappent la population palestinienne de Jérusalem : expropriations, expulsions, confiscations, restrictions des permis de construire, retrait de la carte d'identité de Jérusalem sous différents prétextes, annulation du regroupement familial...

Les quartiers palestiniens sont défavorisés par l'administration municipale juive : budgets inconsistants, investissements à minima, services publics réduits aux lourdes taxes...

L'enlèvement du conflit, la succession des processus de négociation qui n'aboutissent jamais, autant de temps gagné pour mettre à profit la stratégie du grignotage quotidien, de la réalisation progressive du rêve colonial : prendre le maximum de terre arabe, avec le minimum d'Arabes dessus.

Les colons sont les pionniers de cette politique, ils viennent encore de le prouver à Cheikh Jarrah, comme j'ai pu le constater lors de mon dernier séjour.

Le 9 novembre 2008, vers 14 h, j'apprends par la télévision l'expulsion de la famille Al Kurd, de leur maison de Cheikh Jarrah, quartier de Jérusalem-Est annexée. Je me rends sur les

lieux pour m'associer au soutien de cette famille.

Depuis plus de 30 ans, 28 maisons et terrains de la vallée de Cheikh Jarrah sont convoités par les colons, bientôt soutenus par les autorités israéliennes.

Abu Kamel Al Kurd, paralysé en fauteuil roulant et diabétique, a dû être hospitalisé.

Le reste de la famille Al-Kurd a planté une tente sur le terrain de jeux des enfants, en accord avec son propriétaire, habitant du quartier. Afin de maintenir une présence auprès de Um Kamel Al Kurd, plusieurs tentes ont été ajoutées. La mobilisation et la résistance s'y sont organisées.

La police et l'armée n'ont pu empêcher le montage des tentes, tous les documents en règle ont pu leur être présentés ; l'acte de location du terrain de jeu avait été légalement rédigée par nos amis palestiniens.

Le 2ème jour, Madame Al-Kurd, Fawziyya me raconte les larmes aux yeux que la veille un de ses petit-fils est venu la supplier en pleurant : "Oumi ne reste pas là. Ils vont venir te tuer... viens avec nous dans la maison des voisins."

Le 3ème jour, la police israélienne n'a pas eu honte, ni peur du ridicule, elle a trouvé un nouveau moyen pour pénaliser le soutien au quartier : tout véhicule qui emprunte la rue longeant le terrain de foot pour s'y rendre subit un contrôle technique des plus minutieux et se retrouve avec 1 000 Nis d'amende (environ 200 euros) J'ai ainsi pu assister au 3ème procès-verbal de la matinée : une voiture de location en bon état apparent pour une agence de presse. Pendant ce temps-là, toutes les voitures des colons circulent sans subir ce contrôle...

Noha, Oum Khaled, dont la maison est également menacée de destruction, me dit : "Sharon est parti, Olmert est venu et rien n'a changé. Bush s'en va, Obama arrive et rien ne changera en notre faveur" ; n'a-t-on pas eu droit ici sur les médias à l'extrait de son discours qui passait en boucle : "Jérusalem restera la capitale une et indivisible de l'état d'Israël".

annexée, confisquée...

Aujourd'hui 11 novembre, est-ce un hasard si les élections du maire de Jérusalem se tiennent le même jour que la commémoration du décès d'Arafat ? (...)

19 novembre : à 9 h du matin, la police municipale de Jérusalem est venue détruire les 3 tentes et saisir tout ce qui avait été installé sur le terrain où la famille Al Kurd s'était réfugiée : le mobilier, les sanitaires, la vaisselle, après avoir procédé à l'évacuation des personnes présentes et à l'arrestation des 3 internationaux. Le prétexte : les colons ont déposé plainte pour pollution alors que la tenue du campement est absolument impeccable. Aucun service sanitaire n'est venu en faire le constat.

Deux nouvelles tentes ont été mises en place dans la même journée et la résistance continue. Il y a toujours au moins 100 personnes présentes sur les lieux. Tous les après-midi des ateliers sont organisés pour les enfants.

20 novembre à 7 h 30 du matin, le terrain privé est soudainement décrété terrain municipal et les bulldozers entrent en action et détruisent le grillage qui entoure le terrain de jeu. Ce jour-là, face à la résistance, la police municipale finit par renoncer à évacuer et détruire à nouveau les tentes. Mais l'installation électrique a quand même été une nouvelle fois coupée et arrachée.

22 novembre : après divers ateliers de dessin, peinture, le Centre d'art contemporain Al Ma'mal est venu animer un atelier de photographie. Aujourd'hui, je retrouve les enfants après l'atelier maquillage et je rencontre des membres du conservatoire Edward Said qui se préparent à animer des ateliers musique.

Divers musiciens viennent animer les soirées. L'électricité a été rétablie ce matin, ce qui a permis d'installer un chauffage sous la tente en plus du feu de bois à l'extérieur, les températures ont ici aussi bien chuté ...

Abou Kamel décède le soir du 22 novembre à l'hôpital.

Le jour suivant, deux grandes tentes de deuil sont dressées sur le terrain où s'est réfugiée

Um Kamel ; les présentations de condoléances vont se succéder jusqu'à mon départ vers la France.

Les forces de police sont encore venues par 2 fois pour détruire les tentes - qui sont préventivement démontées avant leur destruction - et faire évacuer le terrain mais depuis mi-décembre, c'est le calme plat.

En application du Droit au Retour, Résolution 194 des Nations Unies, Um Kamel Al Kurd a décidé d'aller planter sa tente à proximité de son domicile d'origine, à Talbieh - quartier de Jerusalem-Ouest - occupé en 1948. Le 4 décembre, accompagnée en manifestation par des militants de la société civile et d'organisations pour les droits de l'homme dont les Rabbins pour les Droits Humains, une tente a été plantée symboliquement à proximité de son domicile d'avant 1948.

En effet, l'argument des colons est que Cheikh Jarrah était un quartier juif avant 1948 dont les propriétaires ont fui le conflit en 1947. Il y avait effectivement quelques habitants juifs dans ce quartier qui vivaient en harmonie avec leurs voisins palestiniens de l'époque.

A noter que les colons revendicateurs ne seraient pas des héritiers des habitants d'origine : deux associations de colons (Oriental Jews Association et Knesset Yisrael Association) ont falsifié des documents et réussi en 1972, à faire enregistrer 28 dunums (28 000 m²) à leur nom sur le registre de "l'Israel Land" (Terre d'Israël).

La plupart des maisons menacées ont été construites en accord avec les autorités jordaniennes et dans le cadre de l'UNRWA (office des Nations-Unies pour les réfugiés) dans les années 50 pour loger des réfugiés chassés de leurs maisons en 1948.

Parmi les familles menacées d'expulsion, il y a des habitants de Jaffa, Ramle et Jérusalem-Ouest.

Il est à noter que cette vallée, vidée de ses habitants, permettrait de créer un axe de circulation entre Jérusalem-Est et le bloc de colonies de Maale Adumim.

LES CONSTRUCTIONS DE COLONIES EN HAUSSE DE 60 % EN 1 AN

En Cisjordanie, celles-ci ont augmenté de 60% entre 2007 et 2008, selon le rapport de la Paix Maintenant publié fin janvier 2009. Alors que le gouvernement israélien s'oppose « officiellement » à la construction de nouvelles colonies, 1.257 nouvelles « structures » ont été érigées l'an dernier, contre 800 en 2007.

La Paix maintenant, qui base son rapport sur des photos aériennes et des visites sur place, estime à 285.800 le nombre d'Israéliens vivant dans ces nouvelles colonies de peuplement. (270.000 colons en 2007).

L'organisation souligne aussi dans son rapport que des terrains, y compris à l'intérieur des colonies, ont d'ores et déjà été « préparés en vue de la construction de 63 nouvelles structures ».

Dans le second semestre 2008, des chantiers de construction ont notamment été mis en route dans les colonies urbaines de Maale Adoumim, Beitar et Givat Zeev, dans la région de Jérusalem.

Le rapport note que les colonies « sauvages »* déjà existantes n'ont

pas été démantelées en 2008, comme s'y était engagé le premier ministre israélien. Seule exception : l'expulsion de 250 ultranationalistes de la « maison de la discorde » à Hébron, le 4 décembre dernier.

Or, dans 74 de ces colonies « sauvages », soit les 3/4 d'entre elles, des travaux de construction ou de développement ont été réalisés en 2008, poursuit le document.

Il y a longtemps que l'on sait que ces colonies sont construites sur des terres palestiniennes. Un rapport officiel rédigé par le général Baruch Spiegel, en 2005 à la demande du Ministre de la guerre de l'époque, vient d'être révélé par le journal Haaretz. Ce rapport confirme ce que disent les Palestiniens et les mouvements de solidarité internationaux. Son contenu, considéré comme de la « dynamite politique » est resté secret. Ehoud Barak, actuel ministre de l'armée israélienne a refusé de le publier estimant qu'il pouvait « représenter un danger pour la sécurité de l'état et causer du tort aux relations

internationales d'Israël ». Bel aveu, mais qui restera sans suite car comme le dit l'historien israélien Zeev Sternhell : « Personne n'a véritablement le projet de mettre fin à la colonisation. Tous les responsables politiques disent la même chose. »

En 2001, alors qu'il était chargé par l'ex-président Bill Clinton d'examiner les moyens de mettre un terme aux violences israélo-palestiniennes, l'ancien sénateur George Mitchell prônait notamment un gel des constructions de nouvelles colonies israéliennes. Aujourd'hui, émissaire spécial du Président Obama pour le Proche-Orient, va-t-il obliger Israël à mettre en pratique ses propres recommandations vieilles de neuf ans et plus actuelles que jamais ?

* Rappelons que toutes les colonies sont illégales en droit international : celles dites « sauvages » comme celles considérées comme officielles par le seul gouvernement israélien.

Appel à missions civiles en Palestine

En Ardèche Drôme, l'AFPS s'associe à la Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) pour organiser des missions civiles au Proche-Orient.

Depuis juin 2001, date de sa création, la CCIPPP a envoyé plus de 145 missions civiles en Palestine. Des milliers de citoyens et de citoyennes, de toute origine, région, âge et conditions sociales, d'appartenances politiques, syndicales, ou associatives diverses, sont déjà partis en missions. C'est un engagement de solidarité de personnes qui prennent du temps sur leur vie, vacances et famille, et sur leur budget pour être présentes en Palestine.

Cette forme d'action contribue à briser l'isolement du peuple palestinien et permet de témoigner de ses conditions de vie sous la colonisation israélienne - Retrouvez ces témoignages sur les sites de la CCIPPP, <http://www.protection-palestine.org/> et de l'AFPS, <http://www.france-palestine.org/>

Prenez le relais, vous aussi, Partez en Palestine avec nos prochaines missions

La "Protection du peuple palestinien" est plus que jamais une urgence à laquelle il est de notre responsabilité de faire face. Nous vous encourageons à faire le pas, à passer à l'action et à participer à nos missions civiles.

Missions "Journée de la Terre" du 26 mars au 08 avril - (déjà 10 inscrit(e)s d'Ardèche et de Drôme)

Missions de printemps : du 05 au 17 avril, 12 au 24 avril et du 20 avril au 02 mai

Une Mission Confédération Paysanne est en cours de constitution

Inscrivez-vous pour partir en mission civile, il y a urgence !

Il suffit d'écrire en indiquant vos coordonnées et vos disponibilités à contact@protection-palestine.org

Si vous ne pouvez pas partir, aidez les volontaires disposant de faibles ressources à partir

PARTICIPEZ AU FINANCEMENT DES MISSIONS CIVILES !

Envoyez vos dons avec la mention "Missions civiles" à l'AFPS Ardèche-Drôme.

LECTURES :

- **Gaza, dans les coulisses du mouvement national palestinien par Hassan BALAWI.**
Editions Denoël. 20 euros. Hassan Balawi après avoir rejoint la Délégation générale de Palestine en France puis la mission palestinienne à l'UNESCO est actuellement le directeur médias et communication des célébrations « Jérusalem, capitale de la culture arabe 2009 »
- **Israël, l'autre conflit de Marius SCHATTNER.**
Editions André Versailles. 392 pages.22,90 euros. Le rôle et l'importance grandissante des mouvements religieux dans la société israélienne.
- **Palestine, une nation en morceaux de Benjamin Barthes.**
Editions du Cygne.222 pages.22 euros. Ce livre donne la parole aux Palestiniens ordinaires qui luttent, souffrent rêvent, créent et parfois aussi renoncent. Benjamin Barthes vit à Ramallah depuis 2002 ; journaliste indépendant il collabore avec le Monde, l'Express et la Radio suisse romande.
- **Littérature pour enfants et adolescents.** La littérature jeunesse sur la Palestine et le conflit israélo-palestinien est une littérature du dialogue et des échanges possibles et impossibles. Pour vos enfants et petits-enfants, nièces et neveux vous trouverez une compilation d'actualité réalisée par un enseignant sur le site de « N'autre Ecole » (<http://www.cnt-f.org/nautreecole/>), Pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur, vous pouvez nous la demander ; nous vous l'enverrons par voie postale.

MUSIQUE :

- **Makan de Kamilya Joubran.**
Un CD Zig Zag Territoires/Harmonia Mundi. La chanteuse palestinienne vient de consacrer un disque à quatre poètes arabes (Maroc, Irak, Sénégal et Palestine). Elle sera en concert à Valence le 26 février et à Lyon le 28.

✂-----

BULLETIN D'ADHESION 2009.

Bulletin, à remplir et envoyer avec votre règlement à l'ordre de :

AFPS Section Ardèche – Drôme
22 rue de la République 26100 Romans-sur-Isère

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel : fax : Courriel:.....

Je souhaite :

- **Adhérer** à l'AFPS. Je cotise dans la tranche n° soit €. L'adhésion comprend le **bulletin** Ardèche-Drôme, la revue nationale "**Palestine Solidarité**" et la **lettre électronique** d'infos hebdomadaire (si vous avez indiqué une adresse mail)
- Faire un don de€ pour le **jardin d'enfants** du Camp de réfugiés de Borj el Shemali (**NAJDEH**, Liban).
- Faire un don de€ pour financer le projet d'amélioration d'un **moulin à huile d'olives** en Cisjordanie
- Faire un don de€ pour favoriser l'insertion scolaire des fils au **Collège Public RAMLA** de Gaza Ville.
- Faire un don de€ pour l'aide d'urgence : « **S.O.S Palestine** ».
- Faire un don de€ à affecter en fonction des priorités.
- Avoir des renseignements sur les **parrainages** d'enfants Palestiniens.

Je verse la somme totale de €

Date et Signature :

Tranche n°	Revenus mensuels adhérent	Cotisation annuelle
1	Inférieurs à 500 € / mois	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois	25 €
3	De 1 000 à 1 500 € / mois	40 €
4	De 1 500 à 2 000 € / mois	55 €
5	De 2 000 à 2 500 € / mois	70 €
6	De 2 500 à 3 000 € / mois	85 €
7	De 3 000 à 3 500 € / mois	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € / mois	120 €

COMPTE-RENDU DE MISSION A GAZA

par Mme Mireille Fanon Mendès-France (extraits)

Mme Mireille Fanon-Mendès France, est membre du bureau de l'UJFP et membre du Tribunal permanent des peuples.

Une délégation, constituée à l'initiative du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens -regroupant plus de 60 organisations-, s'est rendue dans la Bande de Gaza du 18 au 24 janvier.

Quelques chiffres :

2 500 frappes aériennes

1 000 tonnes d'explosifs lâchées sur la Bande de Gaza entre le 27 décembre et le 17 janvier

Plus de 100 frappes aériennes, en une seule nuit, sur la frontière égyptienne.

Les structures médicales suivantes ont subi de nombreux dégâts; la clinique Atatra (Bande de Gaza nord), détruite ne peut reprendre son activité, la clinique Shuahada Al Shate (Gaza ville), très endommagée; deux cliniques de Khan Younis, la clinique Shuahada et celle appelée Khuza'a. Ainsi qu'une clinique à Rafah, Fukhari. L'hôpital pédiatrique de Dora plusieurs fois visé ne peut toujours pas reprendre ses activités.

L'hôpital de la Société du Croissant-Rouge palestinien dans le sud de la ville de Gaza a été bombardé le 15 janvier. L'hôpital Al Wafa, spécialisé en rééducation, situé dans l'est de la ville de Gaza, a été l'objet de tirs de missile le 15 janvier.

16 ambulances visées directement et détruites

13 mosquées détruites, 53 partiellement détruites, cimetière détruit, tombes profanées écoles bombardées, université....

institutions palestiniennes, centres de police, centre de réunions, ministères... serres, système d'irrigation, champs broyés et durablement inutilisables

450 maisons ont été volontairement écrasées par des chars

2500 habitations complètement détruites par des bombardements, 25 000 habitations endommagées

plus de 70 000 Palestiniens déplacés

50 abris d'urgence ont été gérés par l'UNRWA pour 49 693 des personnes déplacées

1 346 morts dont 417 enfants

14 secouristes morts, 35 autres blessés

1 médecin tué

5 journalistes tués

280 malades chroniques morts pendant cette agression faute de soins et de médicaments

5 450 blessés dont 1855 enfants et 795 femmes

442 patients ont été transférés par Rafah, la plupart pour des blessures et quelques-uns pour des affections chroniques, au moins 21 d'entre eux sont décédés depuis.

Utilisation de phosphore blanc, alors que cela est interdit selon le droit international et particulièrement contre les civils et dans les zones d'habitations. Rappelons que seul est autorisé l'usage de cette substance soit pour illuminer des zones durant la nuit soit pour « bénéficier » d'un écran de fumée, mais en tout cas, ces usages tolérés sont absolument interdits dans les zones urbaines. Ainsi le Protocole III sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des armes incendiaires -Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques- interdit l'utilisation d'armes incendiaires contre des civils. Cela s'applique aux armes à phosphore blanc. Devenue règle de droit international coutumier donc contraignante, y compris pour l'Etat israélien, même s'il n'est pas partie au Protocole III.

Utilisation de gaz toxique provoquant des suffocations, une élévation importante de la température corporelle ainsi qu'un état d'énervement.

Utilisation de gaz pestilentiels dans certains quartiers.

Utilisation de munitions Dimes composées d'explosifs et d'une poudre dense de métaux lourds, comme le tungstène pouvant avoir des effets toxiques.

On peut lire le rapport complet sur le site de l'UJFP. <http://www.ujfp.org>